

**Monsieur le président
Mesdames et Messieurs**

Permettez moi d'abord de vous remercier pour me donner l'occasion de mettre en relief les progrès accomplis dans mon pays pour éradiquer les mines antipersonnel conformément aux nobles idéaux de la convention d'Ottawa.

En effet depuis notre dernière rencontre en Croatie , certaines remarquables actions concrètes ont été réalisées pour atteindre notre objectif qui est « le déminage de l'ensemble des champs de mines antipersonnel connues sur le territoire national » à l'horizon de 2011.

Certes, objectif ambitieux, mais nous n'épargnerons aucun effort pour l'atteindre.

Il est important de rappeler que nous avons mis en place depuis 2000 un programme national de déminage humanitaire basé sur les capacités nationales .La commission nationale chargée de la mise en œuvre de la convention et le BNDH constituent les principaux acteurs de la mise en œuvre de cette convention .

Au cours des mois déjà écoulés et suivant le plan d'action que nous avons approuvé à Nairobi, nous avons entrepris des actions pour la réalisation de notre objectif.

Dans le domaine de déminage et conformément à l'article 5 de la convention , nous avons procédé au déminage 36 000 mètres carrés dans les zones à haut risque en plus du marquage de 2.500.000 mètres carrés .Les opérations de déminage se poursuivront jusqu'au mois de décembre 2006 .

il est important de mentionner que notre pays vient de terminer la partie terrain d'une étude d'impact des mines (LIS) qui a été mise en œuvre par les capacités nationales (ONGs locales et le BNDH) en collaboration avec une assistance technique internationale (UNMAS ,PNUD).Cette étude va nous permettre de réviser notre plan d'action pour pouvoir achever le plus tôt possible et dans les délais prévus, le déminage de toutes les zones connues minées .

Dans le domaine de l'éducation contre le danger des mines dans les régions affectées des activités importantes ont été réalisées et ont permis :

- la formations de 150 animateurs de sensibilisation sur le danger des mines**
- la distribution de 35000 livres ,15000 posters et 18000 affiches permettant ainsi une large prise de conscience des populations sur le danger des mines.**

- la réalisation de plusieurs campagnes de sensibilisation auprès des populations nomades (10.650 nomades) et pour l'ensemble des écoles primaires publiques (17500 écoliers) dans les régions de Daklet Nouadhibou et du tiris zemour**

Honorables participants

Au niveau régional ,notre pays a mis à la disposition de l'école interafricaine du déminage Humanitaire du Bénin un expert au cours de l'année 2006 et nous serons disponible sur demande de fournir toute assistance car nous disposons d'un personnel ayant une très grande expérience et expertise dans ce domaine .

Voilà honorable assistance très brièvement les dernières actions réalisées dans la lutte contre les mines antipersonnel en Mauritanie .

Ses actions n'ont pu être réalisées que grâce à l'aide généreuse de nos partenaires que nous remercions infiniment en particulier : la suède , L'Allemagne ,le Canada ,le PNUD ,l'UNMAS ,le GICHD et L'Ong Hamap demineurs .

Je vous remercie